Prévention et sécurité

Prévention des risques professionnels - Sécurité, santé au travail - Les obligations réglementaires

1 jour (7 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation et les obligations en matière de sécurité et de santé au travail
- Evaluer la responsabilité de chacun des acteurs
- Etablir un diagnostic réglementaire de sa structure

Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique

Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- Employeur, Chef d'entreprise, Responsable et collaborateur des ressources humaines, préventeur, animateur sécurité

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales…

Programme de formation

1. La réglementation sécurité et santé au travail

- Les textes
- Les obligations et la responsabilité

2. Les principales obligations réglementaires

Contacts

Notre centre à **Mérignac**
14 rue Euler
33700 MERIGNAC
05 57 92 22 00
contact@afib.fr

Notre centre à **Périgueux**
371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
05 64 31 02 15
contact@afib.fr

Prévention des risques professionnels - Sécurité, santé au travail - Les obligations réglementaires

- Les principes généraux de prévention :
- Obligation générale de prévention
- Obligation de résultat pour l'employeur et ses délégataires
- Prévention et Evaluation des risques professionnels- Document Unique
- Les principales obligations et exigences à respecter
- Formation, secours, surveillances médicale, entreprises extérieures, réglementation machines, risques chimiques, risques psychosociaux

3. Appliquer les obligations

- Les documents obligatoires : Document Unique, bilan annuel
- L'information : règlement intérieur, registres et affichages obligatoires, consignes de travail
- La formation
- Les droits et obligations des salariés
- Droit d'alerte et droit de retrait
- La surveillance médicale

4.La place de la sécurité dans la stratégie d'entreprise